



MINISTRE D'ETAT A L'ENERGIE

DIALOGUE REGIONAL SUR LES GRANDES INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES EN AFRIQUE DE L'OUEST

ATELIER NATIONAL DE DISSEMINATION ET D'APPROPRIATION DES LIGNES
DIRECTRICES DE LA CEDEAO EN GUINEE

RAPPORT TECHNIQUE



12 et 13 Décembre 2013, Conakry, République de Guinée





MINISTÈRE D'ÉTAT A
L'ÉNERGIE



LIGNES DIRECTRICES POUR LE DÉVELOPPEMENT D'INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES
EN AFRIQUE DE L'OUEST

DISSEMINATION ET APPROPRIATION AU NIVEAU NATIONAL DES PAYS MEMBRES DE LA
CEDEAO – ATELIER GUINÉE, CONAKRY, 12 ET 13 DÉCEMBRE 2013

Communiqué final

Les 12 et 13 Décembre 2013 s'est tenu à Conakry dans la salle de réunion de l'hôtel Petit Bateau, l'atelier national de dissémination et d'appropriation des lignes directrices de la CEDEAO.

Cet atelier s'inscrit dans le processus de dialogue régional sur les grandes infrastructures hydrauliques en Afrique de l'Ouest piloté par le Centre de Coordination des Ressources en Eau (CCRE) de la CEDEAO depuis 2009.

Ont pris part à l'atelier national de restitution, les représentants :

- des communautés riveraines des sites de réservoirs ou de projets de réservoirs (responsables coutumiers, élus locaux, communautés déplacées et/ou réinstallées)
- de l'Etat et des collectivités locales
- des organisations de la société civile
- de la coordination nationale du processus GIRE
- des projets et programmes
- des médias
- des partenaires techniques et financiers (PTF)
- des centres de recherche /universités
- des organismes de bassin

Organisé dans le cadre du partenariat entre le Centre de Coordination des Ressources en Eau (CCRE) de la CEDEAO et l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), en collaboration avec le Ministère d'Etat chargé de l'Énergie et l'ONG Eau Vive, et avec l'appui financier de l'Agence suédoise de développement international (ASDI), cet atelier a regroupé une quarantaine de participants.

Dans le cadre du dialogue régional sur les grandes infrastructures du secteur de l'eau dans l'espace CEDEAO et de l'initiative pour la réduction de la pauvreté et la gestion de l'environnement (PREMI) de l'UICN, le Comité Technique des Experts du secteur de l'eau de la CEDEAO a adopté les lignes directrices sur les grandes infrastructures hydrauliques en Afrique de l'Ouest, obtenues suite au travail d'un panel d'experts indépendants et à des ateliers de concertation dans les bassins et au niveau de la région avec les Etats, les organismes de bassin et la société civile. Ces lignes directrices sont composées de 6 axes, 25 recommandations et 77 mesures qui sont

présentées sous forme de principe ou de produit, mais sans indiquer qui doit se charger de leur définition détaillée et de leur mise en œuvre, ni comment.

Le processus de dialogue sur les grandes infrastructures hydrauliques a pour le moment été proposé au niveau des grands bassins versants de la région ouest-africaine mais, il convient de retenir que le principe de ce dialogue (au niveau régional) ainsi que les recommandations qui en découlent, nécessitent une dissémination et une appropriation par les différents acteurs du niveau national des pays de la CEDEAO.

L'objectif poursuivi par cet atelier était de contribuer à la promotion de bonnes pratiques en Guinée et de favoriser l'appropriation par les acteurs nationaux de ces lignes directrices, pour leur mise en œuvre sur le terrain.

Les travaux se sont déroulés selon les étapes suivantes :

- 1- La cérémonie d'ouverture
- 2- Les communications
- 3- Les travaux en groupes suivis des restitutions en plénière et des recommandations

1- La cérémonie d'ouverture

Elle a été ponctuée par quatre interventions : le mot de bienvenue du Point Focal du CCRE en Guinée, Madame Mariama Dalanda Diallo, au nom du représentant du CCRE empêché, l'allocution de Monsieur Maxime Somda, représentant du Directeur Régional de l'UICN, l'intervention de Monsieur Jean Edouard Sagno, Président de la Coordination Nationale des Usagers du Bassin du Niger en Guinée (CNU-Guinée), et le discours d'ouverture de Monsieur El Hadj Sékou Diakité, Secrétaire Général du Ministère d'Etat chargé de l'Energie, représentant Monsieur le Ministre d'Etat.

2- Les communications

Les communications proposées ont permis de présenter le processus et les conclusions du dialogue régional de la CEDEAO, et de partager des expériences nationales et sous-régionales afin de favoriser l'appropriation des enjeux pour l'application des lignes directrices en Guinée.

1. Dialogue régional sur les grandes infrastructures hydrauliques en Afrique de l'Ouest : rappel du processus (2009-2013). *Mme Mariama Dalanda Diallo, point focal CCRE/Guinée*
2. Présentation des conclusions du dialogue et des lignes directrices pour le développement d'infrastructures hydrauliques en Afrique de l'Ouest. *M. Amidou Garane, Expert du panel indépendant du Dialogue régional sur les grandes infrastructures hydrauliques en Afrique de l'Ouest*
3. Lignes directrices sur les grandes infrastructures hydrauliques de la CEDEAO : contexte et enjeux pour la Guinée pour un développement durable autour des grands barrages. *M. Alkaly Daouda Yansané, Directeur du Bureau central d'étude des projets (BCEP/ACGP)*
4. Expériences de réinstallation – Garafiri et Kaleta : leçons apprises et pratiques en lien avec les lignes directrices pour le développement des grandes infrastructures hydrauliques (CEDEAO). *M. Sékou FOFANA Directeur Environnement et Développement Durable (DEDD) Projet d'Aménagement Hydroélectrique de Kaléta (PAHK)*
5. Les conclusions des voyages d'étude des populations de Fomi. *M. Jean Edouard Sagno, Président de la CNU-Guinée*

6. Leçons apprises de 6 barrages en Afrique de l'Ouest : application des lignes directrices de la CEDEAO. *M. Jérôme Koundouno, Coordinateur de la Global Water Initiative (GWI) en Afrique de l'Ouest, UICN*

Les discussions ont permis d'apporter des clarifications afin de mieux comprendre les expériences présentées et de nombreuses contributions ont été faites pour comprendre davantage les enjeux et défis soulevés. Quelques points sont ressortis des débats, comme notamment :

- La prise en compte du foncier, des biens immatériels et usages traditionnels dans le processus de compensation et de développement local, comme déjà souligné lors de la conférence régionale du dialogue en janvier 2013 à Ouagadougou.
- La nécessité de mettre en place en Guinée des mécanismes pour la mise en œuvre des lignes directrices de la CEDEAO, notamment par rapport à la réalisation des études d'impact environnemental et social (EIES) et des plans associés : plan de gestion environnementale et sociale (PGES), plan de développement local (PDL), et plan de réinstallation involontaire (PRI).
- L'opportunité de valoriser les lignes directrices de la CEDEAO, notamment dans le domaine minier.
- Seulement deux grands barrages ont été construits pour le moment en Guinée, et beaucoup de projets sont à l'étude, cela amène donc une bonne opportunité pour l'application des lignes directrices à prendre en compte dès à présent dans la réalisation des projets.
- L'importance des ouvrages à buts multiples a été soulignée.
- Le besoin de s'appuyer sur les bonnes pratiques dans la mise en œuvre des projets, et notamment sur les recommandations de la commission mondiale des barrages.
- Un bon retour d'expérience sur Garafiri (barrage existant) et Kaléta (barrage en cours) a permis de saisir les enjeux (opportunités, difficultés, prise en compte des éventuelles frustrations existantes) de l'application des lignes directrices dans la pratique (faible application pour Garafiri, amélioration des pratiques pour Kaléta dans les plans).
- Les témoignages des voyages d'étude des populations de Fomi (Sélingué, Garafiri) ont confirmé l'importance du partage d'expériences et du dialogue avec les acteurs ayant déjà vécu le changement et la transformation sociale dus aux barrages.
- Le besoin de relever les données (hydrologie, sciences sociales, qualité biologique et morphologie des fleuves, état des berges, etc.) bien avant la réalisation des EIES des barrages pour une meilleure prise en compte des réalités du terrain dans les études.
- Veiller à intégrer l'ensemble des populations affectées (déplacées, hôtes, communautés en aval) dans le cadre des projets.
- La proposition de dupliquer les initiatives actuelles entreprises autour de Fomi (études GWI sur le partage des recettes de la vente de l'électricité, sur la convention entre Etat et populations affectées par le projet – PAP, sur le foncier) au niveau des autres projets en cours et à venir.

3- Les travaux en groupes suivis des restitutions en plénière et des recommandations

Au cours de la première journée, les présentations et les discussions ont fait ressortir de nombreux thèmes de réflexion sur les lignes directrices de la CEDEAO, à prendre en considération dès à présent pour un développement durable autour des grandes infrastructures hydrauliques en Guinée.

Trois d'entre eux ont suscité un intérêt particulier chez les participants : le partage équitable des bénéfices avec les populations affectées, les compensations et le développement local durable, et l'apprentissage par le partage d'expériences.

Les trois recommandations suivantes issues des lignes directrices de la CEDEAO concernant ces thèmes ont fait l'objet des travaux en groupes la deuxième journée pour approfondir la réflexion en vue de leur application en Guinée :

2.1 Intégrer les populations affectées comme des partenaires et s'assurer qu'elles bénéficient directement du barrage pendant toute sa durée de vie

2.2 S'assurer que les conditions de vie des populations s'améliorent après la construction du barrage par rapport à leur situation antérieure

5.1 Etre en mesure d'utiliser l'expérience accumulée avec les grands barrages en Afrique de l'Ouest pour exploiter au mieux les projets en place et concevoir les nouveaux projets

Ces travaux de groupes ont permis de dégager des expériences, des leçons et défis qui ont abouti aux recommandations suivantes à trois niveaux :

Etat/projets :

- Garantir l'implication effective des PAP comme partenaires dans les prises de décision, à travers un appui technique et financier adapté (information, éducation, consultation, formation), pour prendre en compte leurs préoccupations à toutes les étapes des projets et leur permettre de bénéficier réellement des opportunités offertes par le barrage.
- Financer et mettre en place un mécanisme de suivi évaluation de la réalisation des plans (PGES, PDL, PRI), à travers la réalisation d'une situation de référence des conditions de vie des PAP (aspects sociaux, culturels, environnementaux et économiques) pour servir d'indicateur, en favorisant la contribution active des PAP et de la société civile, et avec l'appui des organismes des bassins concernés et des PTF.
- Mettre en œuvre de manière effective les plans des EIES (PGES, PDL, PRI) par la signature et le respect des différents accords établis avec les PAP, dans le but de réaliser les engagements pris et de promouvoir ainsi un véritable développement local.
- Adopter une stratégie consensuelle entre les bénéficiaires et le maître d'ouvrage en matière de compensation, qui prennent en compte les biens immatériels et culturels et les usages traditionnels, en apportant l'appui nécessaire pour l'identification des représentants légitimes des PAP.
- Assurer, à travers le point focal CCRE/Guinée, une large diffusion des lignes directrices de la CEDEAO auprès des PAP dans des formats adaptés (brochures, vidéo, traduction en langues nationales) avec l'appui des PTF.
- Rendre disponible les différentes études (EIES, faisabilité, techniques), pour permettre à tous les acteurs d'avoir la même information à chaque étape des projets.

Société civile :

- Appuyer le renforcement de capacités des différentes parties prenantes (PAP, structures étatiques) pour un meilleur suivi de la mise en œuvre des plans (PGES, PDL, PRI).
- Veiller au respect des engagements des parties pour l'atteinte des objectifs fixés par le projet, aussi bien au niveau national que local, en incitant l'Etat à se conformer aux politiques et stratégies régionales (bassins, CEDEAO).

Partenaires Techniques et Financiers :

- Appuyer techniquement et financièrement les différentes démarches au niveau de l'Etat, de la société civile, des PAP, etc.

Les participants ont unanimement recommandé que les différentes parties prenantes concernées par la réalisation des grandes infrastructures hydrauliques (Etat, société civile, PAP, organismes de bassin, PTF), dans leurs rôles respectifs, mènent un plaidoyer au niveau des structures de l'Etat et de ses démembrements pour une prise en compte effective des lignes directrices de la CEDEAO et de la directive cadre à venir, dans la réalisation des projets et plus globalement lors de la révision du document de stratégie de réduction de la pauvreté en Guinée (DSRP).

Ils ont également rappelé la nécessité d'opérationnaliser les lignes directrices de la CEDEAO dans une approche de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) autour des barrages dans les bassins, à travers une collaboration active avec les organismes de bassin.

Fait à Conakry, le 13 Décembre 2013

L'Atelier

SIGLES ET ABREVIATIONS

ABN :	Autorité du Bassin du Niger
ACGP :	Administration et Contrôle des Grands Projets
ASDI :	Agence suédoise de développement international
CEDEAO :	Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest
CN/OMVS :	Cellule Nationale / Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal
CNU :	Coordination Nationale des Usagers(ères) des Ressources Naturelles du Bassin du Niger
CCRE :	Centre de Coordination des Ressources en Eau
CRU-BN :	Coordination Régionale des Usagers(ères) des Ressources Naturelles du Bassin du Niger
DNH:	Direction Nationale de l'Hydraulique
EIES :	Etude d'Impact Environnemental et Social
GIRE :	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
GWI-AO:	Global Water Initiative- Afrique de l'Ouest
MEE :	Ministère d'Etat Chargé de L'Energie
MEF :	Ministère de l'Economie et des Finance
OMVG :	Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie
OMVS :	Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
PAHK :	Projet d'Aménagement Hydroélectrique de Kaléta
PAP :	Populations affectées par le projet
PDL :	Plan de Développement Local
PGES :	Plan de Gestion environnementale et Sociale
PREMI :	Programme pour la Réduction de la Pauvreté et la Gestion de l'Environnement
PRI :	Plan de Recasement et d'Indemnisation
PTF :	Partenaires Techniques et Financiers
SFN/ABN :	Structure focale Nationale de l'Autorité du Bassin du Niger
TDR :	Termes de Référence
UICN-PACO:	Union Internationale pour la Conservation de la Nature - Programme Afrique Centrale et Occidentale

Sommaire

INTRODUCTION.....	9
1 DEROULEMENT DE L'ATELIER.....	10
1.1 CEREMONIE D'OUVERTURE.....	10
1.2 COMMUNICATIONS.....	10
1.2.1 Lignes directrices pour le développement d'infrastructures hydrauliques en Afrique de l'Ouest 11	
1.2.2 Contexte et enjeux pour la Guinée pour un développement durable autour des grands barrages 11	
1.2.3 Les leçons apprises et pratiques en lien avec les lignes directrices pour le développement des grandes infrastructures hydrauliques (CEDEAO)	12
1.2.4 Les conclusions des voyages d'études des populations affectées du barrage de FOMI.....	12
1.2.5 Leçons apprises de 6 barrages en Afrique de l'Ouest.....	13
2 CONTRIBUTIONS DES PARTICIPANTS	14
3 TRAVAUX DE GROUPE ET RECOMMANDATIONS	15
4 CONCLUSION.....	16
5 ANNEXES.....	17

INTRODUCTION

Afin de minimiser les impacts négatifs, optimiser les impacts positifs et d'encadrer au mieux la réalisation des infrastructures hydrauliques en Afrique de l'Ouest, la CEDEAO à travers son Centre de Coordination des Ressources en Eau (CCRE), a lancé fin 2008 une concertation régionale sur les grands projets d'infrastructures hydrauliques dans l'espace communautaire. Un panel d'experts de haut niveau a été constitué, a travaillé et formulé des recommandations devant servir d'orientation à la construction d'une directive cadre en matière de réalisation et de gestion des grandes infrastructures en eau dans les pays membres. Ces recommandations ont été partagées et validées par les Etats, les organismes de bassin et les acteurs de la société civile. Elles ont en outre été approuvées par le comité technique des experts de l'eau de la CEDEAO en décembre 2011 en tant que *lignes directrices pour le développement d'infrastructures hydrauliques en Afrique de l'Ouest*¹ (6 axes, 25 recommandations et 77 mesures). Une directive cadre est en cours d'élaboration à partir de ces lignes directrices.

Le processus de dialogue sur les grandes infrastructures hydrauliques a pour le moment été proposé au niveau des grands bassins versants et de la région ouest-africaine, mais il convient de retenir que le principe de ce dialogue (au niveau régional) ainsi que les recommandations qui en découlent, nécessitent une dissémination et une appropriation par les différents acteurs du niveau national des pays de la CEDEAO.

Le Centre de Coordination des Ressources en Eau (CCRE) de la CEDEAO et l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), en collaboration avec l'ONG Eau Vive et le Ministère d'Etat chargé de l'Energie à travers la Direction nationale de l'hydraulique (DNH), et avec l'appui financier de l'ASDI, ont organisé du 12 au 13 Décembre 2013 à Conakry (Guinée), l'atelier national de dissémination et d'appropriation des lignes directrices de la CEDEAO sur les grandes infrastructures hydrauliques en Afrique de l'Ouest. Cet atelier s'inscrit dans le cadre du dialogue régional sur les grandes infrastructures du secteur de l'eau dans l'espace CEDEAO et du programme PREMI (poverty reduction and environmental management initiative) de l'UICN.

L'objectif recherché par cet atelier était de contribuer à la promotion de bonnes pratiques auprès des acteurs guinéens du niveau national et ceux du niveau local au plus près des sites/lieux des projets d'infrastructures, à travers leur engagement en tant que parties prenantes de ces projets.

Le but était non seulement d'informer plus largement les acteurs nationaux et locaux sur les produits du dialogue régional et la pertinence de leur déclinaison dans chaque pays, mais aussi de discuter et de rechercher les meilleures conditions d'application au niveau local des lignes directrices de la CEDEAO afin d'établir une stratégie pour une meilleure prise en compte de celles-ci dans la réglementation nationale, les politiques et les pratiques dans le développement des infrastructures hydrauliques.

¹ Voir www.dialoguebarrages.net

L'atelier a regroupé une quarantaine de participants guinéens représentant les divers acteurs impliqués dans les processus de mise en œuvre des barrages: organisations de la société civile, représentants des usagers, services techniques, structures de gestion des barrages, organismes de bassin, juristes, organisations régionales et internationales...

1 DEROULEMENT DE L'ATELIER

1.1 CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture placée sous la présidence d'honneur du Ministre d'Etat Chargé de l'Energie (MEE) a enregistré trois interventions et le discours d'ouverture de Monsieur Elhadj Sékouna DIAKITE, Secrétaire Général du MEE, représentant Monsieur le Ministre.

L'Intervention du Point Focal du CCRE, Madame KASSE Mariama Dalanda Diallo (DNH), s'est focalisée sur le cadre régional et les outils d'intégration qui permettraient aux pays et aux organismes de bassin d'avancer plus vite et de manière concertée vers la mise en œuvre concrète de la GIRE. Monsieur Maxime SOMDA, représentant du directeur régional de l'UICN pour l'Afrique centrale et Occidentale, est revenu sur le principe du dialogue régional ainsi que les recommandations qui en découlent. Il a aussi rappelé que ces recommandations nécessitent une dissémination et une appropriation par les différents acteurs du niveau national des pays de la CEDEAO dans la gestion des projets, pour une gestion écologiquement durable et socialement équitable dans un contexte de changement climatique. Monsieur Jean Edouard SAGNO, Président de la Coordination nationale des usagers du bassin du Niger (CNU-Guinée), a rappelé que cet atelier s'inscrit dans la logique du travail d'un panel d'experts renforcé par les recommandations de la société civile, qui prônent la nécessité de la prise en compte des besoins des acteurs les plus faibles à la table des négociations concernant les grands objectifs économiques dans les pays de la CEDEAO.

Monsieur Elhadj Sékouna DIAKITE, Secrétaire Général du MEE, représentant Monsieur le Ministre, a souhaité la bienvenue aux participants, situé le contexte en Guinée, et a rappelé l'intérêt de l'atelier pour permettre d'aboutir à l'intégration des lignes directrices de la CEDEAO dans les politiques nationales, avant de déclarer les travaux officiellement ouverts.

1.2 COMMUNICATIONS²

Après le rappel des principales étapes du dialogue régional de la CEDEAO (par Madame KASSE Mariama Dalanda Diallo) et la projection du film documentaire illustrant

² Voir http://www.iucn.org/fr/propos/union/secretariat/bureaux/paco/info_paco/?14246/Tournee-de-sensibilisation-pour-lappropriation-des-lignes-directrices-de-la-CEDEAO-pour-le-developpement-dinfrastructures-hydrauliques-en-Afrique-de-IOuest

l'ensemble du processus, diverses communications ont été présentées afin que les participants s'approprient ses conclusions et produits, ainsi que les enjeux nationaux.

1.2.1 Lignes directrices pour le développement d'infrastructures hydrauliques en Afrique de l'Ouest

Monsieur GARANE Amidou, consultant et expert du panel indépendant de la CEDEAO, a présenté le contenu des lignes directrices (recommandations, mesures) en suivant les 6 axes rappelés ci-après :

- ✓ Affirmer le rôle majeur des Organismes de Bassins
- ✓ Intégrer les populations affectées en tant qu'acteurs, partenaires et bénéficiaires
- ✓ S'assurer que les différents acteurs jouent leur rôle respectif
- ✓ Evaluer et optimiser la rentabilité des Grandes Infrastructures Hydrauliques
- ✓ Capitaliser et échanger les expériences existantes dans le cadre de la CEDEAO
- ✓ Adopter un cadre de référence régional pour la conduite des évaluations environnementales et sociales

A la suite de cette présentation, les participants ont encouragé et félicité le consultant pour les riches éléments d'information fournis.

1.2.2 Contexte et enjeux pour la Guinée pour un développement durable autour des grands barrages

Monsieur YANSANE Alkaly, Directeur du Bureau central d'étude des projets (BCEP/ACGP), a présenté le contexte national et s'est exprimé selon trois principaux points :

✓ **Le contexte et les enjeux autour des grands barrages en guinée**

L'Afrique compte 69 bassins fluviaux dont 25 dans l'espace CEDEAO. Sur ces 25 bassins fluviaux de l'espace CEDEAO, 14 prennent leurs sources en guinée, qui est un pays arrosé avec plus de 4 mètres d'eau par an. Cependant, il n'existe aujourd'hui que 2 grands ouvrages hydrauliques : les barrages de Banéa sur le Samou et de Garafiri sur le Konkouré. Des projets de constructions (Kaléta sur le Konkouré) et des études de projet sont en cours (Souapiti, Koukoutamba, Kasa, Gozéguézia, Nongoa, Touba...).

Avec un potentiel agricole supérieur à 6 millions d'ha de terres arables et un potentiel hydro-électrique supérieur à 6 000 MW pour une énergie garantie supérieure à 19 000 GWH par an, l'enjeu majeur pour la Guinée réside dans les possibilités de valorisation de ce potentiel.

✓ **La réglementation**

Il s'agit essentiellement du code de l'eau qui, dans son article 4, précise le régime juridique des ressources en eau en stipulant qu'elles appartiennent au domaine de l'Etat. Les ressources en eau partagées sont quant à elles gérées selon les principes et normes

de la communauté internationale. D'autres textes sous tendent la réglementation sur les barrages en Guinée : il s'agit notamment de : la charte de l'eau de l'ABN, celle de l'OMVS, la politique de ressources en eau de l'Afrique de l'ouest (PREAO), les lignes directrices de la CEDEAO pour le développement d'infrastructures hydraulique en Afrique de l'Ouest.

✓ **Quelle mise en œuvre?**

En s'appuyant sur les recommandations de la Commission Mondiale des Barrages, et en attendant la Directive Cadre, les lignes directrices de la CEDEAO apportent déjà des réponses. En effet, ces recommandations sont à prendre en compte dès à présent dans la mise en œuvre des projets guinéens, comme par exemple :

- ❖ 1.2 Inciter/encourager les Etats à se conformer aux politiques et stratégies régionales (bassins, CEDEAO)
- ❖ 2.1 Intégrer les populations affectées comme des partenaires et s'assurer qu'elles bénéficient directement du barrage pendant toute sa durée de vie
- ❖ 2.2 S'assurer que les conditions de vie des populations s'améliorent après la construction du barrage par rapport à leur situation antérieure
- ❖ 2.3 Minimiser les risques de dégradation des moyens de subsistance inhérents à la mise en œuvre des plans de réinstallation et de développement local

1.2.3 Les leçons apprises et pratiques en lien avec les lignes directrices pour le développement des grandes infrastructures hydrauliques (CEDEAO)

Présentée par Monsieur Sékou FOFANA, Directeur Environnement et Développement Durable (DEDD) du Projet d'Aménagement Hydroélectrique de Kaléta (PAHK), la communication a mis en exergue la nécessité de s'inspirer des expériences des projets antérieurs (comme Garafiri) dans le développement des projets en cours (comme Kaléta) ou à venir. Un accent particulier a été mis sur les axes prioritaires 2 et 3 des lignes directrices de la CEDEAO et notamment sur les recommandations suivantes :

- ✓ 2.1 : Intégrer les populations affectées comme des partenaires et s'assurer qu'elles bénéficient directement du barrage pendant toute sa durée de vie
- ✓ 2.2 : S'assurer que les conditions de vie des populations s'améliorent après la construction du barrage par rapport à leur situation antérieure
- ✓ 2.3 : Minimiser les risques de dégradation des moyens de subsistance inhérents à la mise en œuvre des plans de réinstallation et de développement local
- ✓ 3.1 : Identifier les différents acteurs et clarifier leurs rôles

1.2.4 Les conclusions des voyages d'études des populations affectées du barrage de FOMI

Cette communication a été présentée par Monsieur SAGNO Jean Edouard, Président de la CNU-Guinée. En effet, la Coordination nationale des usagers des ressources

naturelles du Bassin du Niger en Guinée (CNU-Guinée) a organisé, avec l'appui de la Global Water Initiative en Afrique de l'Ouest (GWI-AO) et en collaboration avec la Direction Générale de Fomi et la Coordination régionale des usagers du Bassin du Niger (CRU-BN), 2 voyages d'études sur les sites des barrages suivants :

- ✓ Sélingué (Mali): Du 27 au 29 Décembre 2010
- ✓ Garafiri (Guinée) : Du 26 au 28 Juin 2012

Ainsi, à la suite des voyages d'étude et lors des ateliers de restitution respectifs à Kankan (2011) et Kouroussa (2012), la CNU-Guinée a pu tirer des leçons essentielles pour réussir Fomi, dont entre autres :

- ✓ La capitalisation des expériences des barrages de Sélingué (Mali) et Garafiri (Guinée) et leur restitution ont permis une prise de conscience générale et une appropriation chez les populations des réalités et enjeux du processus de déplacement/réinstallation des populations et des opportunités pour un partage équitable des bénéfices ;
- ✓ Le dialogue constructif et le rapprochement entre les acteurs du processus de Fomi (PAP, collectivité, Services techniques, Direction Générale de Fomi et PTF) lors des activités ont fait des populations de véritables partenaires et ont renforcé leur adhésion au projet;
- ✓ La dynamique de partage continu des connaissances et informations avec les populations a renforcé la confiance entre les PAP et le projet;
- ✓ Les constats de promesses non tenues par les Etats/Projets et du faible partage des bénéfices découlant de ces ouvrages ont sensibilisé les acteurs sur les pratiques à promouvoir.

1.2.5 Leçons apprises de 6 barrages en Afrique de l'Ouest

Monsieur KOUDOUNO Jérôme a commencé par rappeler le contexte des études réalisées et a insisté sur l'importance de ces leçons apprises au niveau de la région pour accompagner les acteurs nationaux dans l'intégration des lignes directrices de la CEDEAO dans les politiques nationales et les pratiques. Sa présentation a permis de partager les 5 messages principaux qui ressortent de l'analyse des 6 barrages :

1. Faire participer les populations affectées par le barrage aux bénéfices qu'il génère, et donc à l'ensemble des décisions qui sont prises concernant la construction, les déplacements, les compensations, les investissements, les programmes d'appui, etc.
2. Remplacer les politiques de compensation, visant à reproduire les conditions existant avant le barrage, par des politiques de développement local préparant les acteurs locaux à s'adapter aux transformations que l'ouvrage va produire dans la région et à en tirer profit.
3. Promouvoir le développement des systèmes productifs locaux, en sécurisant l'accès au foncier et aux ressources naturelles au travers d'accords et de règlements compatibles aussi bien avec le droit positif qu'avec le droit traditionnel.

4. Mettre en place des réglementations locales, négociées et validées par l'ensemble des acteurs locaux, qui permettent une exploitation équitable et durable des ressources naturelles.
5. Favoriser un juste accès des populations locales aux bénéfices générés par le barrage en mettant en place des modalités d'accès préférentiels (aux périmètres aménagés, à l'électricité, etc.), en favorisant les dynamiques d'apprentissage et d'organisation qui permettent aux acteurs locaux de s'adapter, en mettant en place un fonds de développement local alimenté par les activités économiques générées par l'ouvrage (électricité, pêche, etc.).

2 CONTRIBUTIONS DES PARTICIPANTS

Les discussions ont permis d'apporter des clarifications afin de mieux comprendre les expériences présentées et de nombreuses contributions ont été faites pour saisir davantage les enjeux et défis soulevés, ainsi que les leçons apprises. Quelques points sont ressortis des débats, comme notamment :

- La prise en compte du foncier, des biens immatériels et usages traditionnels dans le processus de compensation et de développement local, comme déjà souligné lors de la conférence régionale du dialogue en janvier 2013 à Ouagadougou.
- La nécessité de mettre en place des mécanismes pour la mise en œuvre des lignes directrices de la CEDEAO, notamment par rapport à la réalisation des EIES et des plans associés (PGES, PDL, PRI).
- L'opportunité de valoriser les lignes directrices de la CEDEAO, notamment dans le domaine minier.
- Seulement deux grands barrages ont été construits pour le moment en Guinée, et beaucoup de projets sont à l'étude, cela amène donc une bonne opportunité pour l'application des lignes directrices à prendre en compte dès à présent dans la réalisation des projets.
- L'importance des ouvrages à buts multiples a été soulignée.
- Le besoin de s'appuyer sur les bonnes pratiques dans la mise en œuvre des projets, et notamment sur les recommandations de la commission mondiale des barrages.
- Un bon retour d'expérience sur Garafiri (barrage existant) et Kaléta (barrage en cours) a permis de saisir les enjeux (opportunités, difficultés, prise en compte des éventuelles frustrations existantes) de l'application des lignes directrices dans la pratique (faible application pour Garafiri, amélioration des pratiques pour Kaléta dans les plans).
- Les témoignages des voyages d'étude des populations de Fomi (Sélingué, Garafiri) ont confirmé l'importance du partage d'expériences et du dialogue avec les acteurs ayant déjà vécu le changement et la transformation sociale dus aux barrages.
- Le besoin de relever les données (hydrologie, sciences sociales, qualité biologique, morphologie, état des berges...) bien avant la réalisation des EIES des barrages pour une meilleure prise en compte des réalités du terrain dans les études.
- Veiller à intégrer l'ensemble des populations affectées (déplacées, hôtes, communautés en aval) dans le cadre des projets.
- La proposition de dupliquer les initiatives actuelles entreprises autour de Fomi (études GWI sur le partage des recettes de la vente de l'électricité, sur la

convention entre Etat et PAP, sur le foncier) au niveau des autres projets en cours et à venir.

3 TRAVAUX DE GROUPE ET RECOMMANDATIONS

Trois groupes de travail se sont focalisés sur les trois recommandations issues des lignes directrices de la CEDEAO retenues par les participants pour leur approfondissement et énoncées ci-après :

- 2.1 Intégrer les populations affectées comme des partenaires et s'assurer qu'elles bénéficient directement du barrage pendant toute sa durée de vie
- 2.2 S'assurer que les conditions de vie des populations s'améliorent après la construction du barrage par rapport à leur situation antérieure
- 5.1 Etre en mesure d'utiliser l'expérience accumulée avec les grands barrages en Afrique de l'Ouest pour exploiter au mieux les projets en place et concevoir les nouveaux projets

Les résultats ont été restitués en plénière et les éléments de consensus et de divergence notés et discutés³.

Ces travaux de groupes ont permis de dégager des expériences, des leçons et défis qui ont abouti aux recommandations suivantes à trois niveaux :

Etat/projets :

- Garantir l'implication effective des PAP comme partenaires dans les prises de décision, à travers un appui technique et financier adapté (information, éducation, consultation, formation), pour prendre en compte leurs préoccupations à toutes les étapes des projets et leur permettre de bénéficier réellement des opportunités offertes par le barrage.
- Financer et mettre en place un mécanisme de suivi évaluation de la réalisation des plans (PGES, PDL, PRI), à travers la réalisation d'une situation de référence des conditions de vie des PAP (aspects sociaux, culturels, environnementaux et économiques) pour servir d'indicateur, en favorisant la contribution active des PAP et de la société civile, et avec l'appui des organismes des bassins concernés et des PTF
- Mettre en œuvre de manière effective les plans des EIES (PGES, PDL, PRI) par la signature et le respect des différents accords établis avec les PAP, dans le but de réaliser les engagements pris et de promouvoir ainsi un véritable développement local.
- Adopter une stratégie consensuelle entre les bénéficiaires et le maître d'ouvrage en matière de compensation, qui prennent en compte les biens immatériels et culturels et les usages traditionnels, en apportant l'appui nécessaire pour l'identification des représentants légitimes des PAP.

³ Voir résultats des travaux de groupes en annexe 6

- Assurer, à travers le point focal CCRE/Guinée, une large diffusion des lignes directrices de la CEDEAO auprès des PAP dans des formats adaptés (brochures, vidéo, traduction en langues nationales) *avec l'appui des PTF*
- Rendre disponible les différentes études (EIES, faisabilité, techniques...), pour permettre à tous les acteurs d'avoir la même information à chaque étape des projets.

Société civile :

- Appuyer le renforcement de capacités des différentes parties prenantes (PAP, structures étatiques) pour un meilleur suivi de la mise en œuvre des plans (PGES, PDL, PRI)
- Veiller au respect des engagements des parties pour l'atteinte des objectifs fixés par le projet, aussi bien au niveau national que local, en incitant l'Etat à se conformer aux politiques et stratégies régionales (bassin, CEDEAO)

Partenaires Techniques et Financiers :

- Appuyer techniquement et financièrement les différentes démarches au niveau de l'Etat, de la société civile, des PAP, etc.

4 CONCLUSION

Au terme de cet atelier, M. Elhadj Aliou Kankalabé DIALLO, Directeur National de l'Hydraulique, a au nom du Ministre chargé de l'Energie, apprécié les conclusions de l'atelier et s'est engagé à mettre tout en œuvre pour que les lignes directrices soient prises en compte dans les politiques de développement des infrastructures.

L'atelier sur la dissémination et l'appropriation des lignes directrices de la CEDEAO sur les grandes infrastructures hydrauliques en Guinée a atteint ses objectifs au regard du niveau des discussions qui a témoigné l'intérêt des participants pour les thèmes de débat proposés. Il a permis de faire émerger des leçons apprises et des défis à relever avec le concours des différentes parties prenantes, et notamment les décideurs politiques, pour un appui sur le long terme et une volonté d'opérationnaliser ces lignes directrices.

Les recommandations et produits de l'atelier devront servir de guide à la Guinée pour garantir le respect du cadre de la CEDEAO dans la mise en œuvre des projets de barrage en cours ou envisagés.

5 Annexes

5.1 Terme de référence de l'atelier de dissémination et appropriation des lignes directrices au niveau national des pays membre de la CEDEAO

1. Contexte et justification

La réalisation de barrages (quelque soit leur taille), a été l'une des principales options de maîtrise de l'eau dans divers pays de l'Afrique de l'ouest au cours de ces trente dernières années. Si plusieurs de ces ouvrages apportent des bénéfices importants et sont susceptibles d'en fournir plus encore dans l'avenir, en particulier en matière d'approvisionnement en eau des populations urbaines et rurales, d'agriculture et d'énergie, de nombreuses infrastructures hydrauliques ont engendré et engendrent des impacts négatifs multiples et variés qui peuvent s'exprimer très loin de leur point d'origine.

C'est pourquoi, afin de minimiser ces impacts négatifs, optimiser les impacts positifs et d'encadrer au mieux la réalisation des infrastructures hydrauliques en Afrique de l'Ouest, la CEDEAO à travers son Centre de Coordination des Ressources en Eau (CCRE), a lancé fin 2008 une concertation régionale sur les grands projets d'infrastructures hydrauliques dans l'espace communautaire. Un panel d'experts de haut niveau a été constitué, a travaillé et formulé des recommandations devant servir d'orientation à la construction d'une directive cadre en matière de réalisation et de gestion des grandes infrastructures en eau dans les pays membres. Ces recommandations ont été partagées et validées par les Etats, les organismes de bassin et les acteurs de la société civile. Elles ont en outre été approuvées par le comité technique des experts de l'eau de la CEDEAO en décembre 2011 en tant que lignes directrices pour le développement d'infrastructures hydrauliques en Afrique de l'Ouest. Une directive cadre est en cours d'élaboration à partir de ces lignes directrices.

Le processus de dialogue sur les grandes infrastructures hydrauliques a pour le moment été proposé au niveau des grands bassins versants et de la région ouest-africaine mais, il convient de retenir que le principe de ce dialogue (au niveau régional) ainsi que les recommandations qui en découlent, nécessitent une dissémination et une appropriation par les différents acteurs du niveau national des pays de la CEDEAO.

La présente initiative se propose de soutenir dans deux pays (le Burkina Faso et la Guinée) dans un premier temps, un processus de partage et de dissémination des lignes directrices pour le développement d'infrastructures hydrauliques. Ce processus pourrait toucher à la fois les acteurs du niveau national et ceux du niveau local au plus près des sites/lieux des projets d'infrastructures. L'initiative pourra être élargie par la suite à d'autres pays.

2. Objectif global

L'objectif global de l'initiative est de contribuer à la promotion de bonnes pratiques au niveau national en matière de construction de grandes infrastructures hydrauliques, à travers l'engagement des acteurs concernés.

3. Objectifs spécifiques

OS 1 : Informer plus largement les acteurs nationaux et locaux sur les produits du dialogue régional et la pertinence de leur déclinaison dans chaque pays ;

OS 2 : Discuter et rechercher les meilleures conditions de déclinaison et d'application au niveau local, des lignes directrices pour le développement d'infrastructures hydrauliques en Afrique de l'ouest ;

OS 3 : Etablir une stratégie pour une meilleure prise en compte des lignes directrices CEDEAO dans la réglementation nationale, les politiques et les pratiques dans le développement des infrastructures hydrauliques.

4. Résultats attendus

Les résultats attendus sont, entre autres :

- Les acteurs du niveau local (site de projet d'infrastructures hydrauliques) et du niveau national (services techniques de l'Etat, administration centrale, etc.) concernés sont informés et sensibilisés sur le processus de dialogue régional et les lignes directrices qui en sont ressorties ;
- Les conditions d'application des lignes directrices CEDEAO au niveau du pays sont définies et discutées ;
- La stratégie pour une meilleure prise en compte des lignes directrices CEDEAO dans la réglementation nationale, les politiques et les pratiques, est définie et partagée avec une répartition des rôles et responsabilités entre acteurs.

5. Approche méthodologique

L'action sera menée dans chaque pays ciblés à travers l'organisation et la tenue d'un atelier multi-acteurs rassemblant les parties prenantes directement concernées par les projets de réservoirs et leurs aménagements connexes. Les termes de référence de cet atelier seront préalablement partagés avec les différents points focaux nationaux du Centre de Coordination des Ressources en eau (CCRE) de la CEDEAO afin de prendre en compte les attentes de la partie Etat qui est le maître d'ouvrage principal dans la mise en œuvre des lignes directrices pour le développement d'infrastructures hydrauliques au niveau national. Chaque point focal national jouera un rôle central dans l'identification des participants et leur mobilisation, dans la préparation des contenus de l'atelier et l'organisation pratique de sa tenue afin de faciliter son appropriation pour un bon suivi de ses futurs résultats. Un comité d'organisation sera mis en place dans chaque pays.

Les échanges se feront sur la base d'un partage des conclusions du dialogue et des messages issus des conférences régionales de septembre 2011 et janvier 2013, mais aussi de résultats de diverses études menées dernièrement sur l'impact des barrages et leurs bénéfices, ainsi que des expériences de bonnes pratiques vécues. Les travaux mettront l'accent sur les lignes directrices pour le développement d'infrastructures hydrauliques et les conditions de leur application dans les pratiques.

Afin de faciliter les discussions et l'appropriation des enjeux par les acteurs nationaux, un travail préalable de sélection de Lignes directrices, recommandations et mesures prioritaires pour chaque pays, sera effectué. Ce travail permettra de rapprocher les produits du dialogue sélectionnés avec les thèmes à approfondir dans les travaux de groupes tel que :

- *Le processus de prise de décision relatif à la réalisation d'infrastructures hydrauliques*
- *L'implication et le rôle des parties prenantes (qui ? quand ? comment ?)*
- *Le partage équitable des coûts et des bénéfices (mesures de compensation, développement local, sécurisation foncière, etc.)*
- *L'apprentissage et le partage d'expériences entre projets*

- *Etc*

Les discussions seront modérées par un expert d'Eau Vive. Il sera fait appel à un membre du panel d'expert du dialogue régional barrage CEDEAO pour venir présenter les lignes directrices et recommandations issues de ce dialogue.

6. Participants

Participeront à l'atelier :

- Des représentants des communautés riveraines des sites de réservoirs ou de projets de réservoirs (responsables coutumiers, élus locaux, etc.) ;
- Des représentants des communautés déplacées et/ou réinstallées ;
- Des usagers des ressources en eau (producteurs agricoles, producteurs d'électricité, etc.),
- Des représentants d'organisations non gouvernementales intervenant dans la zone des projets et/ou concernées par la thématique ;
- Des représentants de l'administration locale et nationale ;
- Des experts en charge des questions d'eau et d'aménagements hydrauliques ;
- Des opérateurs privés dans le domaine de l'aménagement hydraulique ;
- Autres.

Les représentants du niveau local seront identifiés une fois les sites école connus. Il sera important d'inviter à la fois des acteurs des zones d'ouvrages anciens et ceux des zones d'ouvrages nouveaux ou planifiés. Ce choix sera validé dans le cadre des travaux du comité d'organisation en concertation avec le point focal CCRE du pays concerné.

5.2 Programme

Jour 1 : Connaissance et compréhension des conclusions du dialogue sur les barrages et des enjeux nationaux

HORAIRES	ACTIVITES	INTERVENANTS
8H00	Mise en place, inscription des participants	Organisateurs
8H30	Accueil des invites et autorités	Organisateurs
9H00 9H30	Ouverture de l'atelier <ul style="list-style-type: none"> • Présentation des participants • Intervention Point Focal CCRE • Intervention de l'UICN • Intervention de la Coordination Nationale des Usagers Discours d'ouverture	Facilitateur (Eau Vive) PF/CCRE UICN Président CNU Représentant MEE
9H30 10 H	Pause café	
10H 11H00	Informations introductives : <ul style="list-style-type: none"> - Présentation et amendement de l'agenda de l'atelier - Présentation des objectifs et résultats attendus de l'atelier - Rappel du processus du dialogue régional sur les grandes infrastructures hydrauliques - Projection du film du dialogue sur les grandes infrastructures hydrauliques (13 mn) 	Facilitateur Organisateurs PF/CCRE UICN
11H00 12H30	Présentations des lignes directrices Présentation des conclusions du dialogue et des lignes directrices pour le développement des infrastructures hydrauliques en Afrique de l'Ouest <i>Discussions</i>	Expert Panel Facilitateur
12H30 14H00	Pause déjeuner	
14H - 16H30	Contexte national <ul style="list-style-type: none"> ➤ Contexte national, enjeux et recommandations prioritaires pour la Guinée Partage d'expériences :	M. YANSANE/BCEP FOFANA/PAHK

Fin de journée	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Leçons et pratiques issues des projets Garafiri, et Kaléta ➤ Conclusions des voyages d'étude des populations de Fomi ➤ Leçons apprises de 6 barrages en Afrique de l'Ouest ➤ <i>Discussions</i> <p>Pause café</p>	Président CNU UICN (GWI) Facilitateur
----------------	--	---

Jour 2 : Appropriation et réflexion pour améliorer les politiques et pratiques au niveau national

HORAIRES	ACTIVITES	INTERVENANTS
8H30	Bref rappel des travaux du Jour 1 Présentation des TDR Composition des groupes	Facilitateur
9H00 11H00	Travaux de groupes Travaux de groupes selon les thèmes retenus sur les modalités/conditions de mise en œuvre des lignes directrices concernées	Expert panel UICN Eau Vive Groupes
11H- 11H15	Pause café	
11H15-12H30	Restitution et recommandations - Restitution des travaux de groupes - Echanges et discussions - Recommandations	Rapporteurs de groupes Facilitateur
12H30-14H30	Pause déjeuner	
14H30-15H15	- Présentation des principales conclusions de l'atelier - Clôture	Facilitateur

5.3 Discours

Allocution du Point Focal CCRE

Monsieur Le Secrétaire Général représentant son excellence Mr le Ministre d'Etat chargé de l'Energie,

Monsieur le représentant de L'IUCN,

Mesdames et Monsieur les représentants d'Eau Vive

Monsieur le représentant du panel des experts de la CEDEAO.

Chers collaborateurs,

En tant que Point Focal national du centre de coordination des ressources en eau (CCRE) je vous souhaite la bienvenue dans notre pays. Je vous transmets les chaleureuses salutations de Mr Innocent Ouédragou directeur du dit centre qui aurait souhaité être parmi nous mais faute de calendrier, a été empêché.

Mesdames et Monsieur,

Le CCRE est l'organe exécutif du cadre permanent de coordination et de suivi de la GIRE (CPCS) au sein de la CEDEAO. Il a été créé le 21 décembre 2001 et est fonctionnel depuis le 12 mars 2004. Il est l'agence chargée du suivi et de la supervision des activités de la CEDEAO dans le domaine de la gestion de l'eau et de la mise en œuvre du plan d'action régional pour la gestion intégrée des ressources en eau en Afrique de l'ouest.

A cet effet, il développe un cadre régional et des outils d'intégration pour permettre aux pays et aux organismes de bassin d'avancer plus vite et de manière concertée vers la mise en œuvre concrète de la GIRE. C'est dans ce cadre qu'un dialogue régional sur les grandes infrastructures hydrauliques a été proposé aux Etats, aux organismes de bassin et à la société civile. Démarré en 2009, il a permis d'aboutir à un jeu de recommandations appelées « **Lignes directrices pour le développement d'infrastructures hydrauliques en Afrique de l'Ouest** » qui ont été validées en décembre 2011 par le comité technique des experts du secteur de l'eau de la CEDEAO pour l'élaboration d'une directive cadre.

Mesdames et Messieurs,

Dans cette dynamique de concertation, cet atelier national est l'occasion de présenter le contenu de ces lignes directrices et de voir ensemble comment nous les approprier dans le développement de nos activités autour des projets en cours en Guinée.

Je vous remercie

Monsieur le représentant du Ministre d'Etat, chargé de l'Energie;

Monsieur le point focal CCRE ;

Monsieur le président du Comité National des Usagers du Bassin du Niger de Guinée ;

Chers invités, Mesdames et Messieurs,

Au nom du directeur régional de l'UICN pour l'Afrique centrale et Occidentale, permettez-moi de dire l'honneur que nous ressentons d'accueillir le Ministre d'Etat et de lui dire notre gratitude pour le temps et l'attention qu'il nous accorde. Laissez-moi également remercier la CEDEAO qui, nous apporte son concours et son soutien. Je ne saurai oublier le soutien et la collaboration de Eau Vive dans l'organisation de cet atelier ; L'engagement de tous à nos côtés nous encourage et nous oblige.

Mesdames et Messieurs,

L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature appui le dialogue régional sur les grandes infrastructures hydrauliques que pilote le Centre de Coordination des Ressources en Eau de la CEDEAO depuis 2009, par des concertations multi-acteurs entre Etats, organismes de bassins et société civile.

L'UICN, avec l'appui financier de l'Asdi dans le cadre du programme « Initiative pour la réduction de la pauvreté et la gestion de l'environnement (PREMI), s'est engagée, pour l'accompagnement de la société civile, dans une démarche participative de renforcement de capacité et dans l'application de la GIRE au niveau régional, pour promouvoir la bonne gouvernance dans la gestion des ressources naturelles en général.

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de rappeler que les principaux fleuves d'Afrique de l'Ouest prennent leurs sources en Guinée, conférant ainsi à ce pays le statut de château d'eau de la région. La Guinée se positionne ainsi, de fait, comme régulateur, arbitre, des principaux cours d'eau d'Afrique de l'Ouest vis-à-vis des pays en aval qui partagent les mêmes bassins hydrographiques qu'elle. Elle occupe donc une position stratégique dans la concertation régionale pour la gestion équitable des ressources en eau partagées.

Il s'avère donc impératif et urgent que la Guinée s'engage résolument, en tant que leader, dans la mise en œuvre de la politique régionale de gestion des ressources en eau en Afrique de l'Ouest de la CEDEAO, en particulier dans la promotion des lignes directrices pour le développement des infrastructures hydrauliques en Afrique de l'Ouest.

Mesdames et Messieurs,

Le processus de dialogue sur les grandes infrastructures hydrauliques a pour le moment été proposé au niveau des grands bassins versants et de la région ouest-africaine mais, il convient de retenir que le principe de ce dialogue ainsi que les recommandations qui en découlent, nécessitent une dissémination et une appropriation par les différents acteurs du niveau national

des pays de la CEDEAO dans la gestion des projets, pour une gestion écologiquement durable et socialement équitable dans un contexte de changement climatique.

Mesdames et Messieurs

C'est la raison pour laquelle nous nous sommes permis de vous solliciter pour partager, disséminer les lignes directrices et contribuer à la promotion de bonnes pratiques au niveau national, à travers l'engagement des acteurs concernés, pour le développement des infrastructures hydrauliques en Afrique de l'Ouest.

Mesdames et Messieurs

Au sortir de cet atelier nous espérons vous aurez défini et dégagé la stratégie pour une meilleure prise en compte des lignes directrices CEDEAO dans les politiques, la réglementation et les pratiques nationales avec une répartition des rôles et responsabilités entre acteurs. Toutes choses qui contribueront positivement au processus de définition de directives, en matière de gestion des ressources en eau, applicables dans l'espace CEDEAO.

Je vous souhaite des débats ouverts et fructueux.

Je vous remercie.

Allocution du Président de la CNU-Atelier National de dissémination et d'appropriation des lignes directrices de la CEDEAO

Monsieur le SG en charge du Ministère chargé de l'Energie
Monsieur le Conseiller en Eau
Monsieur le Représentant de l'UICN
Monsieur le Représentant de la SFN/ABN,
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi au nom de tous les usagers et usagères des ressources naturelles du Bassin du Niger regroupés dans les 10 préfectures qui composent le bassin guinéen du Niger et au nom de la Coordination Nationale des usagers que je représente ici, de réjouir de la tenue de cet atelier.

En effet, ce thème « Dissémination et appropriation des lignes directrices pour le développement d'infrastructures hydrauliques en Afrique de l'Ouest », s'inscrit dans la logique d'une étude du panel d'experts de la CEDEAO appuyée par les recommandations de la société civile lors des ateliers tenus à Ouagadougou et à Niamey, par le Centre de Coordination des ressources en Eaux (CCRE), qui prônent la nécessité de la prise en compte des besoins des acteurs les plus faibles à la table de négociation sur les grands objectifs économiques dans les pays de la CEDEAO.

Dans son rôle de mobilisation des usagers(ères) autour des politiques d'orientation et de gestion des ressources naturelles du bassin du Niger en Guinée.

- Favoriser la concertation entre parties prenantes au développement durable dans le bassin ;
- Contribuer au renforcement de capacité des acteurs usagers des ressources naturelles ;

La coordination nationale des usagers(ères) de Guinée (CNU-Guinée) ; a déjà pris le pas depuis 2010 dans la dissémination de certains points des recommandations du dialogue régional de la CEDEAO. A ce titre et fort des expériences acquises lors du forum de la société civil dialogue sur les grandes infrastructures hydrauliques en Afrique de l'Ouest, tenu en juin 2010 à Sélingué Bamako organisé par l'UICN, la CNU-Guinée a élaboré un programme de renforcement de capacité des populations des 58 villages affectés par la réalisation du futur barrage de Fomi. Grace à l'appui financier et technique de l'IIED et de l'UICN à travers le projet GWI, ce programme nous a permis de préparer ces populations à un déplacement/ réinstallation accepté, sans hostilité ni frustration, à travers des voyages d'études à Sélingué (Mali) et à Garafiri en Guinée.

Les différentes recommandations issues de ces voyages d'études et ateliers de restitution qui ont permis en accord avec la Direction Nationale de Fomi, le département de l'énergie et l'UICN, de mettre en œuvre trois études sur:

- Le partage des bénéfices du barrage avec les PAP
- L'élaboration d'une convention pour la mise des engagements pris entre l'Etat et les PAP.

Les deux premières ont été déjà approuvées en atelier local à Kankan et national à Conakry au cours de cette année 2013.

La troisième étude sur le Foncier est en cours de réalisation.

Mesdames et Messieurs, Chers participants, tout en saluant la tenue du présent atelier qui vient à point nommé, nous restons donc convaincu que les résolutions finales qui en découleront,

viendront sans nul doute appuyer les efforts déjà accomplis en faveur des populations, en faisant d'eux non pas seulement des affectés mais aussi des acteurs et des bénéficiaires du processus de réalisation des grands ouvrages hydrauliques, qui seront davantage impliqués dans toutes les prises de décisions de développement dans les différents bassins en Guinée.

Vive la CEDEAO
Vive la coopération régionale

Je vous remercie

*Discours d'ouverture du Secrétaire Général sur les « LIGNES
DIRECTRICES POUR LE DEVELOPPEMENT D'INFRASTRUCTURES
HYDRAULIQUES »*

Monsieur le Représentant du CCRE,

Monsieur le Représentant de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN),

Madame la Représentante de l'Eau vive,

Mesdames et Messieurs le Partenaires,

Cher Participants

La République de Guinée comme les autres pays de l'Afrique de l'ouest fait partie des pays les plus pauvres de la planète. Pour relever ce défi, plusieurs pays de la sous-région ont déjà mis en œuvre des stratégies nationales de réduction de la pauvreté dont l'objectif est d'accélérer la croissance et réduire la pauvreté à la mesure des attentes de leurs populations.

Ainsi, grâce à l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest, les organismes d'intégration régionale ont développé diverses politiques et stratégies sectorielles (Agriculture, énergie, environnement, mines, industries, etc.). Parmi les stratégies élaborées, figure en bonne place la mise en valeur des ressources naturelles dont notamment les ressources en eau.

Les infrastructures d'eau sont encore très peu développées en Afrique. Pour répondre aux besoins des populations en matière d'accès à l'eau et à l'assainissement, d'amélioration de la sécurité alimentaire, d'approvisionnement en énergie, de protection de l'environnement, ..., un développement d'infrastructures est nécessaire dans un cadre de concertation. De nouvelles approches doivent être développées pour permettre la participation des parties prenantes.

En Guinée, l'amélioration de l'accès à l'eau potable, à l'énergie, à l'assainissement et aux autres services sociaux de base font partie des axes prioritaires du document de Stratégie de Réduction de la pauvreté (DSRP III 2013-2016). Ce Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté de la Guinée (DSRP III 2013-2016) inscrit dans son **Axe 2 : L'accélération, la diversification et la durabilité de la croissance**. Le Point H de cet Axe est la **Promotion de l'intégration régionale**. Dans ce cadre, la Guinée entend promouvoir activement l'intégration économique et le commerce extérieur en vue d'exploiter les opportunités qu'ils offrent. Pour gagner ce pari, la stratégie visera à:

- (i) Soutenir la solidarité régionale et sous-régionale en participant à la mise en place des infrastructures transnationales et en contribuant au fonctionnement des institutions de l'intégration et surtout de la paix, la sécurité et la stabilité socio-économique de l'espace sous-régionale et régionale, notamment dans le cadre de la CEDEAO ;
- (ii) Renforcer la participation guinéenne dans les organismes fluviaux sous régionaux à travers les projets intégrateurs sur le plan de l'interconnexion des réseaux et la production d'énergie électrique, notamment le projet énergie électrique de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie (OMVG), le projet Fomi avec l'Autorité du Bassin du Niger (ABN), les projets de Koukoutamba, Boureya et

Balassa dans le cadre de l'organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS)

- (iii) Occuper la première place dans l'émergence d'un marché énergétique régional, en exploitant, d'une part, les opportunités offertes par les eaux transfrontalières pour le développement des secteurs industriels, agricoles et de la pêche, l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la gestion durable des ressources, le développement de la navigation fluviale dans le cadre d'un système de transport multimodal, la production hydroélectrique et, d'autre part, en exploitant les énormes potentialités nationales de production de l'énergie électrique (grands barrages ou micro hydroélectricité) pour satisfaire la demande nationale en énergie (industrie et ménages) et surtout exporter les surplus vers les autres pays de la CEDEAO

Ces différents points de l'Axe 2 du DSRP III de la Guinée prennent dûment en compte les deux grands Axes (Axe 2 et Axes 3) d'intervention du Centre de Coordination des Ressources en Eau (CCRE) de la CEDEAO, pour sa participation à la mise en œuvre de la Politique Régionale des ressources en eau de l'Afrique de l'ouest à savoir :

- 1) La promotion d'investissement dans le secteur de l'eau afin de réduire la pauvreté et promouvoir le développement socio-économique de la région**
- 2) La promotion de la coopération et l'intégration régionale.**

La République de Guinée en tant que partie prenante pour l'élaboration du Document de Politique des ressources en eau de l'Afrique de l'Ouest est très heureuse d'accueillir sur son territoire cet important Atelier national sur les « **Lignes directrices pour le développement d'infrastructures hydrauliques** » afin de partager et s'adapter aux recommandations de ces lignes directrices.

Ainsi, Monsieur le Ministre d'Etat au nom du Premier Ministre chef du Gouvernement vous transmet les remerciements du Professeur Alpha CONDE Président de la République, Chef de l'Etat et son gouvernement pour la priorité accordée à notre pays et la République sœur de Burkina Faso pour abriter les premiers Ateliers.

Le gouvernement guinéen s'engage à mettre en œuvre des recommandations qui découleront des travaux du présent Atelier.

Discours de clôture de l'atelier national de dissémination et d'appropriation des lignes directrices de la CEDEAO

Monsieur le Directeur National des Eaux et Forêts

Messieurs les représentants de l'UICN

Monsieur le Coordinateur de GWI

Chers participants

Mesdames et Messieurs,

Nous sommes au terme des travaux relatifs à l'atelier National de dissémination et d'appropriation des lignes directrices de la CEDEAO sur les grandes infrastructures hydrauliques en Afrique de l'Ouest ; vous avez durant deux jours, abordé les aspects relatifs aux principales orientations des lignes directrices et aux modalités de sa mise en œuvre.

J'ose croire que les débats qui ont ponctué cette rencontre ont permis à l'ensemble des participants de s'approprier des principaux axes et recommandations des lignes directrices sur les avantages des ouvrages hydrauliques et la prise en compte des préoccupations des populations affectées.

Au nom du Ministre d'Etat Chargé de l'Energie, nous mettrons tout en œuvre pour que les lignes directrices soient prises en compte dans nos politiques de développement des infrastructures.

En tout état de cause, je voudrai vous réaffirmer de façon solennelle la volonté du Gouvernement du professeur Alpha CONDE président de la République Chef de l'État à ne ménager aucun effort pour la mise en œuvre des recommandations de ces lignes directrices.

Je ne saurai terminer mes propos sans remercier le Centre de Coordination des Ressources en Eau (CCRE), de l'UICN, de la CEDEAO et des partenaires techniques et financiers qui ont permis la tenue de cet atelier national.

En vous souhaitant un bon retour dans vos familles respectives, je déclare clos les travaux de l'atelier National de dissémination et d'appropriation des lignes directrices de la CEDEAO.

Vive la Coopération sous régionale ;

Je vous remercie.

5.4 Liste des participants

N°	Prénoms et Nom	Structure	Contacts
1	Mamdou Saliou DIALLO	Cellule Nationale OMVG	Masadiallo2003@yahoo.fr /622498215
2	Moussa CAMARA	Direction Nationale de l'Energie	Moussa.djankando55@yahoo.fr /662208530
3	Abdoulaye CAMARA	REPASE/DNH	ablayerepase@gmail.com /664241723
4	Jean Edouard SAGNO	C.N.U- GUINEE	sagnojean@gmail.com / 662468311
5	Mamadouba BANGOURA	Usagers District de Kaléta	628 05 68 29
6	Kandè CAMARA	Préfecutre de Dubréka	628 31 26 36
7	Elhadj Abdoulaye BANGOURA	Chef Coutumier de Kaléta	622 38 47 88
8	Hafiziou BARRY	SE/ PNEGUI	se.pnegui@yahoo.fr / 620 59 83 26
9	Fassou Philippe DELAMOU	Directeur NI. Pêche Continentale et Aquaculture	fassouphilippe@yahoo.fr / 664 81 65 85
10	Bakary KEITA	Consultant UICN- PACO	bakary.keita@iucn.org / 628 593648
11	Alpha Oumar BAH	Chef de Division/D.N Environnement	bahalphaoumar2@gmail.com / 622 473014
12	Yaya BARRY	RTG Koloma	thiernomamou@yahoo.fr / 666 446390
13	Amara SOUMAH	RTG Koloma	669 25 10 48
14	Ousmane DIALLO	RTG Koloma	th.ousmane@gmail.com / 664 64 43 92
15	Nènè Fatou BARRY	V-M Dogomet	628 27 25 94
16	Dr Aboubacar Sidiki CONDE	Direction Générale Projet Fomi (MEE)	asconde2001@gmail.com / 628 74 65 69
17	Kabinet KAKE	Conseiller Communal Souguéta	628 93 20 15
18	El Hadj Arafan CISSE	Direction Nationale des Mines/ Chef Section Législation et Contrôle Mines	cisrearafan@gmail.com / 628 456433
19	Kandas CONDE	SFN/ ABN	conde.kandas@yahoo.fr / 666 1077 75
20	Cheick Sékou CAMARA	CNAG	cheicksekoucamara@yahoo.fr / 622 13 81 92
21	Youssouf Hawa KEITA	Horoya	keitafissadou@gmail.com / 622 28 54 00
22	Ibrahima Sory CAMARA	Chambre des Mines de Guinée	ibrahimasorycmg@yahoo.fr / 657 09 09 09
23	Sékou FOFANA	Projet Kaléta	sekouyarouga@yahoo.fr / 622 93 50 68
24	Jérôme KOUNDOUNO	UICN- PACO	jerome.koundouno@iucn.org / 0022650498205

N°	Prénoms et Nom	Structure	Contacts
25	Luc FERRY	IRD/ Direction Nationale de l'hydraulique	luc.ferry@ird.fr
26	Alkaly Aboubacar FADIGA	Projet FOMI	Kaly-fadiga@yahoo.fr / 622393908/ 657 598717
27	Sangban CONDE	Projet C/E	621 12 61 10
28	Sory CONDE	Chef Coutumier de Kiniéro	628 5162 36
29	Souleymane KEITA	Maire Commune Rurale Kiniéro	622 07 39 42
30	Jean Edouard SAGNO	CNU-GUINEE	622 46 83 11/ 664 73 98 61
31	Aboubacar SYLLA	DND/MATD	657 34 62 15/ kolabuisy@yahoo.fr
32	Amidou GARRANE	Université Ouaga 2	garaneha7@yahoo.fr / 00226 76 67 65 18
33	Namory KEITA	Direction Nationale Eaux et Forêts	namory54@yahoo.fr / 628 199208
34	Atigou BALDE	MEE PRAI – Massif du Foutah	atigoudire@yahoo.fr / 622 25 05 55
35	Maxime SOMDA	UICN- PACO	maximesomda@iucn.org
36	Jérôme KOLIE	MEF/ DNIP	didierjerome81@yahoo.fr / 622 670955
37	Elhadj Ismael DIA	MEE	ismaeldia@hotmail.fr.com / 628 21 35 68
38	SAO SANGARE	CN/OMVS	moussa_sang@yahoo.fr / 657 54 41 95
39	Dr Alpha Issaga Pallé DIALLO	CERE	657 87 34 42
40	Mamady Kobélé KEITA	RCG	kobeles@gmail.com / 666 97 02 49
41	Hadja Mariama Dalanda DIALLO	Point Focal CCRE GUINEE	dalandiallo@yahoo.fr
42	Ibrahima Sory CAMARA	MEE/ Comité d'organisation	iscamusgn@yahoo.fr / 628 285300
43	Zakaria TRAORE	MEE/Comité d'organisation	trazaki1@yahoo.fr / 664 427788
44	Elhadj Aliou Kankalabé DIALLO	Directeur National de l'Hydraulique	kankalabe80alioudiallo@yahoo.fr / 622 573595
45	Muhammad Yaya DIALLO	Guinée Ecologie	muhammadyaya.diallo@gmail.com / 622286481
46	Yolande BAYALA / YANTIO	Eau Vive Burkina Faso	ybayalayantio@eau-vive.org (00226)70 16 63 73
47	Mame Tacko DIALLO	Eau Vive Sénégal	mtdiallo@eau-vive.org (00221) 77 533 22 96

5.5 Terme de référence des travaux de groupe

TRAVAUX DE GROUPES – VENDREDI 13 DECEMBRE 2013

Au cours de la première journée, les présentations et les discussions ont fait ressortir de nombreux thèmes de réflexion issus des lignes directrices de la CEDEAO, à prendre en considération dès à présent pour un développement durable autour des grandes infrastructures hydrauliques en Guinée.

Trois d'entre eux ont suscité un intérêt particulier chez les participants : le partage équitable des bénéfices avec les populations affectées, les compensations et le développement local durable, et l'apprentissage par le partage d'expériences.

Les trois recommandations issues des lignes directrices de la CEDEAO concernant ces trois thèmes feront l'objet des travaux en groupes pour approfondir la réflexion en vue de leur application en Guinée :

2.1 Intégrer les populations affectées comme des partenaires et s'assurer qu'elles bénéficient directement du barrage pendant toute sa durée de vie –

Groupe 1 (facilitateur : Amidou)

2.2 S'assurer que les conditions de vie des populations s'améliorent après la construction du barrage par rapport à leur situation antérieure – Groupe 2 (Jérôme)

5.1 Etre en mesure d'utiliser l'expérience accumulée avec les grands barrages en Afrique de l'Ouest pour exploiter au mieux les projets en place et concevoir les nouveaux projets –

Groupe 3 (Maxime)

1) Réflexion de groupe (1h)

Quelles sont les expériences que vous connaissez qui répondent à cette recommandation ?	
Quelles sont les leçons à tirer de ces expériences ?	
Quels sont les défis à relever pour une bonne mise de la recommandation?	

2) Recommandations et responsabilités (1h)

Formuler au moins 3 propositions pour assurer l'opérationnalisation de cette recommandation dans les projets en cours ou à venir, en précisant la responsabilité des acteurs.

Propositions	Responsabilités
1.	Etat/projets : Organismes de bassin : Société civile et PAP : PTF :
2.	Etat/projets : Organismes de bassin : Société civile et PAP : PTF :
3.	Etat/projets : Organismes de bassin : Société civile et PAP : PTF :

5.6 Résultats des travaux de groupe

GROUPE 1

1) Réflexion de groupe (1h)

Mesures	Barrage Garafiri	Barrage de Banea
Quelles sont les expériences que vous connaissez qui répondent à cette recommandation ?	<ul style="list-style-type: none"> ✓ information, participation et consultation des populations ✓ appui aux acteurs locaux 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ bénéfices directs (électricité, eau potable)
Quelles sont les leçons à tirer de ces expériences ?	<ul style="list-style-type: none"> ✓ non bénéfiques directs ✓ non prise en compte des biens immatériels et culturels 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ non information, participation et consultation des populations ✓ non appui aux acteurs locaux ✓ non prise en compte des biens immatériels et culturels
Quels sont les défis à relever pour une bonne mise en œuvre de la recommandation ?	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Faible Implication des populations dans le processus décisionnel ✓ Absence de mécanisme de suivi et évaluation 	

2) Recommandations et responsabilités (1h)

Propositions	Responsabilités
4. Implication des populations dans le processus décisionnel	Etat/projets : volonté politique Organismes de bassin : promouvoir IEC et prendre en compte les préoccupations des populations Société civile et PAP : renforcement des capacités pour un meilleur suivi de la mise en œuvre des plans. PTF : appuis technique et financier
5. Mise en place de mécanisme de suivi et évaluation	Etat/projets : conception d'un mécanisme de suivi et évaluation Organismes de bassin : appui aux mécanismes de suivi et évaluation Société civile et PAP : contribuer au suivi et évaluation PTF : appuis technique et financier

Groupe 2

1) Réflexion de groupe (1h)

Quelles sont les expériences que vous connaissez qui répondent à cette recommandation ?	<p>Barrage de Garafiri : Problème de WC, perte d'animaux par manque de pâturage. Manque de terre agricole, d'eau potable et d'électricité dans les ménages des PAPs. Problème domanial, regroupement des personnes de cultures différentes. Manque d'information et de sensibilisation de la population affectée. Baisse de revenu dégradation des conditions de vie. La dégradation de l'environnement. Une possibilité de pêche mais peu exploité par la population locale (frustration, malgré.....). Le désenclavement de la zone qui facilite la circulation des personnes et de leurs biens.</p> <p>Barrage Tinkisso : Permet le maraichage en saison sèche et risque d'inondation</p>
Quelles sont les leçons à tirer de ces expériences ?	Manque d'IEC, faible implication des populations dans les prises de décisions. Manque de formation des populations sur les différentes opportunités qui les seront offerte, Manque de plan de développement local. Manque de situation de référence pour permettre un suivi régulier.
Quels sont les défis à relever pour une bonne mise en œuvre de la recommandation?	La signature d'un document juridique entre le maitre d'ouvrage et les populations affectées pour le respect des engagements des parties concernées. l'identification des représentants légitimes des PAPs. Rendre contraignant la mise ouvre des PGES, PDL et PRI.

2) Recommandations et responsabilités (1h)

Propositions	Responsabilités (Rôle)
6. Faire une situation de référence (social, culturel, environnemental et Economique) des PAPs, pour servir d'indicateur de suivi.	Etat : Financement et suivi projets : Réalisation et suivi Organismes de bassin : Suivi Société civile et PAP : Participation active PTF : Suivi, éventuel financement.
7. Mise en œuvre effective du PGES, PDL, PRI par la signature et le respect des différents accords pour promouvoir un véritable développement local.	Etat : Financement, mise en œuvre et suivi projets : Mise en œuvre Organismes de bassin : Suivi Société civile et PAP : Coopérer et suivre PTF : suivi
8. Adopter une stratégie consensuelle entre les bénéficiaires et les maitres d'ouvrage en matière de compensation.	Etat/projets : Organismes de bassin : Société civile et PAP : PTF :

Groupe3

1) Réflexion de groupe (1h)

<p>Quelles sont les expériences que vous connaissez qui répondent à cette recommandation ?</p>	<p>Barrage de Garafiri :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Vocation unique production d'électricité, ✓ EIES non exhaustive ; ✓ promesse non tenue ; ✓ désalinisation au niveau du delta maritime ; ✓ recul de la réserve halieutique à l'aval ; ✓ absence d'un état de référence ; ✓ adaptation des plans nationaux d'aménagement des infrastructures ; ✓ désenclavement de la zone. <p>Ouvrages période 1^{ère} République (système Samou, Tinkisso, Kinkon)</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ la vision EIES n'était pas d'actualité <p>Ouvrages en Projet (Fomi), œuvre dans le cadre de Koukoutamba, Kogbèdou, Nzébéla, Touba, Daboya)</p> <p>Barrage de Sélingue : Perte de site culturel, Contexte politique fortement évolué Amélioration des conditions de vie des riverains Mise en place des équipes de suivies des recommandations autour des grands ouvrages</p>
<p>Quelles sont les leçons à tirer de ces expériences ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Manque de données de base pour mener les études d'impact ; ✓ Capitaliser et rendre disponibles les différentes études (EIES, Faisabilité, Techniques, etc.) ✓ Mettre les acteurs au même niveau d'information ✓ Les PAP doivent être partenaire du projet
<p>Quels sont les défis à relever pour une bonne mise en œuvre de la recommandation ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Elevé le niveau de représentativité des PAP dans le processus de mise en œuvre

2) Recommandations et responsabilités (1h)

Propositions	Responsabilités
<p>1-Faire un plaidoyer au sein des structures de l'Etat et de ses démembrements pour une prise en compte effectives des directives de la CEDEAO.</p>	<p>Organismes de bassin Société civile et PAP PTF : accompagnement financier</p>

<p>2- Large diffusion sous le format physique aux PAP du rapport relatif à la conclusion du dialogue et des lignes directrices pour le développement des infrastructures hydraulique en brochures, vidéo, traduction en langue nationale.</p>	<p>Etat/projets : Point Focal CCRE Organismes de bassin : Société civile et PAP : PTF :</p>
<p>3-Prise en compte des lignes directrices de la CEDEAO pour le développement des infrastructures hydrauliques, pendant la révision de la stratégie de réduction de la pauvreté.</p>	<p>Etat/projets : Etat (MEE)</p>
<p>4-Appui technique et financier pour le renforcement des structures nationales.</p>	<p>PTF :</p>